

Négociations salariales 2025

Le bilan # 4

21 février 2025

Après une séance de négociation marathon qui s'est finie tard, la direction a finalisé ses propositions avec une enveloppe de 2,1% consacrée aux augmentations générales et individuelles.

Dès le début de cette négociation, la CFE-CGC a exigé un changement de paradigme pour **RESTAURER LA CONFIANCE** concernant la politique salariale de toutes les catégories socio-professionnelles. Nous avons demandé un budget alloué permettant de couvrir à minima l'inflation (1,2% en glissement annuel décembre 2024) pour tous les salariés, tout en permettant de valoriser les plus méritants. Depuis **l'échec de la dernière négociation salariale de février 2022** et la volonté de renouer le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, la CFE-CGC n'a cessé de demander à la direction de revoir sa politique de partage des richesses. La modération salariale, justifiée par une rigueur économique, est devenue un outil stratégique pour Stellantis qui cherche à préserver sa marge depuis des années, au détriment de la reconnaissance salariale.

		Round 1	Round 2	Round 3	Round 4	Round 5	Final
Enveloppe globale		1,2%	1,5%	1,7%	1,9%	2%	2,1%
CADRE AI		1,2%	1,5%	1,7%	1,9%	2%	2,1%
D7-E10 hors SAIP	AG	0,4%	0,5%	0,6%	0,8%	0,9%	1%
	AI	0,8%	1%	1,1%	1,1%	1,1%	1,1%
D7-E10 avec SAIP	AG	0%	0,2%	0,4%	0,5%	0,5%	0,5%
	AI	1,2%	1,3%	1,4%	1,4%	1,5%	1,6%
B-C hors SAIP	AG	0,8%	0,9%	1%	1,2%	1,2% talon 25€	1,3% talon 28€
	AI	0,4%	0,6%	0,7%	0,7%	0,8%	0,8%
Prime mensuelle Team Leader				+8,3%/65€	+8,3% à 65€	+8,3% à 65€	+8,3% à 65€
Remboursement matériel télétravail				50% limité à 50€	50% limité à 50€	50% limité à 80€	50% limité à 80€
Indemnité télétravail							+5€
Primes maîtrise		-	+3,1%	+6,3% à 170€	+9,4% 175€	+9,4% à 175€	+9,4% à 175€
Primes PCH & ICH, poste		+0,8%	+0,9%	+1,2%	+1,6%	+1,8%	+2%
Primes de transport		-	+ %	+ %	+3%	+4%	+4%
Primes poste, ligne appel, rappel et astreinte					+1,6%	+1,8%	+2%



Même si des primes ont été revalorisées pour une partie des salariés, il convient de rappeler que les augmentations salariales sont les seules garanties pour **préserver le pouvoir d'achat** et financer les contributions sociales.

La CFE-CGC a exprimé des regrets concernant la dernière proposition qui reste en décalage avec les attentes légitimes des salariés, notamment sur :

- les AG ne concernent pas la totalité des salariés
- les mesures sont insuffisantes pour les Techniciens et Cadres.
- un manque de visibilité sur la partie SAIP
- nos demandes de PPV n'ont pas abouti
- le planning de distribution est trop tardif

La CFE-CGC a demandé un **geste complémentaire** à la direction permettant d'améliorer réellement le pouvoir d'achat, dans un contexte de vrai dialogue social gagnant-gagnant pour l'entreprise et ses salariés.

La CFE-CGC invite expressément la direction française du Groupe à envisager des mesures complémentaires au plus vite pour rééquilibrer le partage des richesses après l'annonce des résultats le 26 février, pour enfin arriver à une vraie performance sociale, baisser la tension dans les établissements et **restaurer la confiance**.

Pour la CFE-CGC, la seule vague qui submerge le pouvoir d'achat est celle de l'explosion des profits dans les entreprises qui commandent aux marchés et écrasent la chaîne de valeur !

